



FFSB ASBL

Fédération Francophone
des Sourds de Belgique

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique est une association d'éducation permanente qui fédère un réseau d'associations actives dans le domaine de la surdité et se fait le porte-parole de ces associations et leurs membres sourds et malentendants.

WWW.FFSB.BE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

LE MOT DE BIENVENUE

Chers lecteurs,

Après chaque élection, nous connaissons des changements de stratégies au sein du gouvernement. Cette fois-ci, le secteur associatif a été touché de plein fouet. Les conséquences qui en découlent sont certes des coups durs pour nos membres, mais elles présentent peut-être aussi de nouvelles opportunités.

En effet, les évolutions et les adaptations sont vitales pour tous et cela rentre dans la philosophie de l'éducation permanente. De ce fait, nous sommes obligés de nous mettre constamment à jour avec les évolutions sociales, économiques et législatives.

La remise en question est toujours de rigueur pour permettre à l'équipe de la FFSB de suivre une route en perpétuelle évolution. Même si cette démarche s'accompagne fréquemment d'embûches, notre personnel a toujours fait preuve de motivation, et je leur en suis infiniment reconnaissant.

Pour la FFSB, mieux évoluer s'accompagne aussi de la nomination d'une nouvelle directrice. Cette nouvelle figure apportera une sérénité auprès des collaborateurs, qui pourront à leur tour mieux se concentrer sur vos besoins. Gardant ensemble pour objectif : le progrès commun, vers une société meilleure pour les personnes sourdes et malentendantes !

De plus, l'ère 2020 marque une grande évolution de l'accessibilité, grâce à la révision du décret relatif à l'accessibilité des médias audiovisuels, en collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). Les chaînes télévisées devront encore évoluer encore jusqu'à 2025 avant d'atteindre leurs nouveaux objectifs d'accessibilité, qui sont toujours un peu plus complets. Un autre projet d'envergure est le projet « ça Claque » pour la sensibilisation au grand public, sans mentionner les nombreux autres projets à venir.

Durant mes mandats au sein du conseil d'administration, ce qui m'a le plus touché c'est de voir tant de difficultés pour les associations membres, et que malgré tout, de nombreux bénévoles continuent à travailler pour la communauté sourde et malentendante avec tant de bienveillance et de motivation. Je souhaite donc leur exprimer toute ma reconnaissance pour leur gentillesse, leur ardeur, et de leur altruisme. Chose encore bien trop rare dans notre société.



Frédéric Bouqueloen

Président du conseil d'administration

DÉCOUVREZ NOTRE RAPPORT D'ACTIVITÉS EN LANGUE DES SIGNES

Comment faire ?

Repérez ce logo

Scannez-le QR code

Et regardez la vidéo !

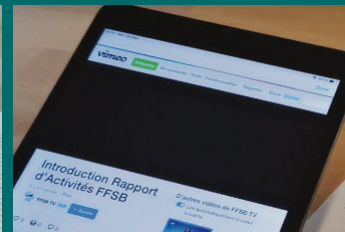
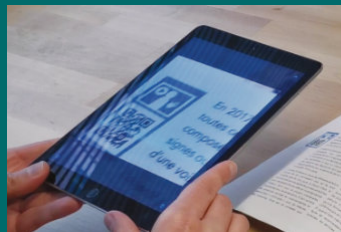


Les QR Codes vous permettent de voir la vidéo en langue des signes de Belgique francophone. Vous pouvez les scanner avec votre smartphone (à l'aide d'une appli QR scanner disponible sur le Play Store ou App Store), ou cliquer directement dessus si vous lisez ce rapport en PDF. Le document PDF de ce rapport d'activité est disponible en ligne à l'adresse :

www.ffsb.be/identite/publications/

Des difficultés ?
Consultez cette vidéo

www.vimeo.com/341741175



INTRODUCTION

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique est une Fédération d'associations variées qui offrent des services et des activités sociales, culturelles et récréatives pour les personnes sourdes et malentendantes.

Les services ont essentiellement pour but de favoriser la bonne insertion socio-professionnelle des personnes sourdes et malentendantes. Ils peuvent prendre différentes formes. On retrouve des services sociaux, de l'accompagnement pour un projet de vie autonome, de l'accompagnement à la recherche et à la conservation d'un emploi, de l'accompagnement dans la formation de base ou continue, des centres d'hébergement adaptés, des services d'interprétation en présentiel et à distance.

L'offre culturelle, récréative et sportive, elle, est portée soit par les services d'accompagnement, soit par des associations traditionnellement fondées et gérées par des personnes sourdes elles-mêmes. Il s'agit des centres de rencontre pour personnes sourdes et d'Arts et Culture asbl qui guide les opérateurs culturels dans leurs démarches d'adaptations. On retrouve aussi parmi nos affiliés, des associations spécialisées dans la sensibilisation sur la surdité ainsi que quelques-unes qui donnent des cours de langue des signes.

Tous ces services sont réunis au sein de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique afin de constituer un réseau qui permet de faire circuler l'information sur toutes les initiatives en lien avec la surdité. Qu'il s'agisse d'activités adaptées ou de changements plus structurels, toutes ces organisations ont généralement en commun l'exposition quotidienne à des difficultés propres au monde de la surdité. Il s'agit souvent d'un manque d'accès général aux informations, aux biens et services, à l'emploi, à l'éducation et à la formation. Toutes ces organisations sont donc demandeuses de solutions adaptées : de davantage d'interprétation en langues des signes, de davantage de sensibilisation, de davantage de maîtrise de la langue des signes de Belgique francophone, mais aussi de solutions de translittération comme la transcription de la parole. Ici, en tant que Fédération, nous avons pour mission de favoriser la circulation de l'information dans le réseau, et ce, dans l'objectif de pouvoir défendre les droits des personnes sourdes et malentendantes.



Etant reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme association d'éducation permanente. Cela veut dire que, dans notre cadre de reconnaissance, concrètement, tout ce que nous entreprenons, nous le faisons avec le public sourd et malentendant. Notre rôle est d'activer et d'impulser des initiatives dans le réseau qui soient portées par le public et ce public, ce sont les personnes sourdes elles-mêmes.

C'est l'occasion pour nous de mettre en œuvre le principe d'application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui est « **rien sur nous, sans nous** ». Les personnes sourdes et malentendantes ne souhaitent pas que l'on agisse pour elles sans elles. C'est pourquoi nous les intégrons à toutes nos démarches.

Concrètement, en 2019, nous avons restreint le nombre de projets dans lesquels nous nous engageons et nous nous sommes encore un peu plus concentrés sur les projets que nous estimions être les plus porteurs de sens pour le secteur de la surdité dans son ensemble.

Ce ne fut pas une mince affaire car nous avons dû faire face à de nombreux remaniements d'équipe dont la plupart ont eu pour objectif de faire de la FFSB une orga-

nisation plus efficiente. Les nombreux changements et les quelques postes vacants un temps et ensuite pourvus on fait que toute l'équipe a, en cours d'année, endossé une ou deux fonctions supplémentaires par rapport à sa fonction initiale, afin de suppléer aux absences.

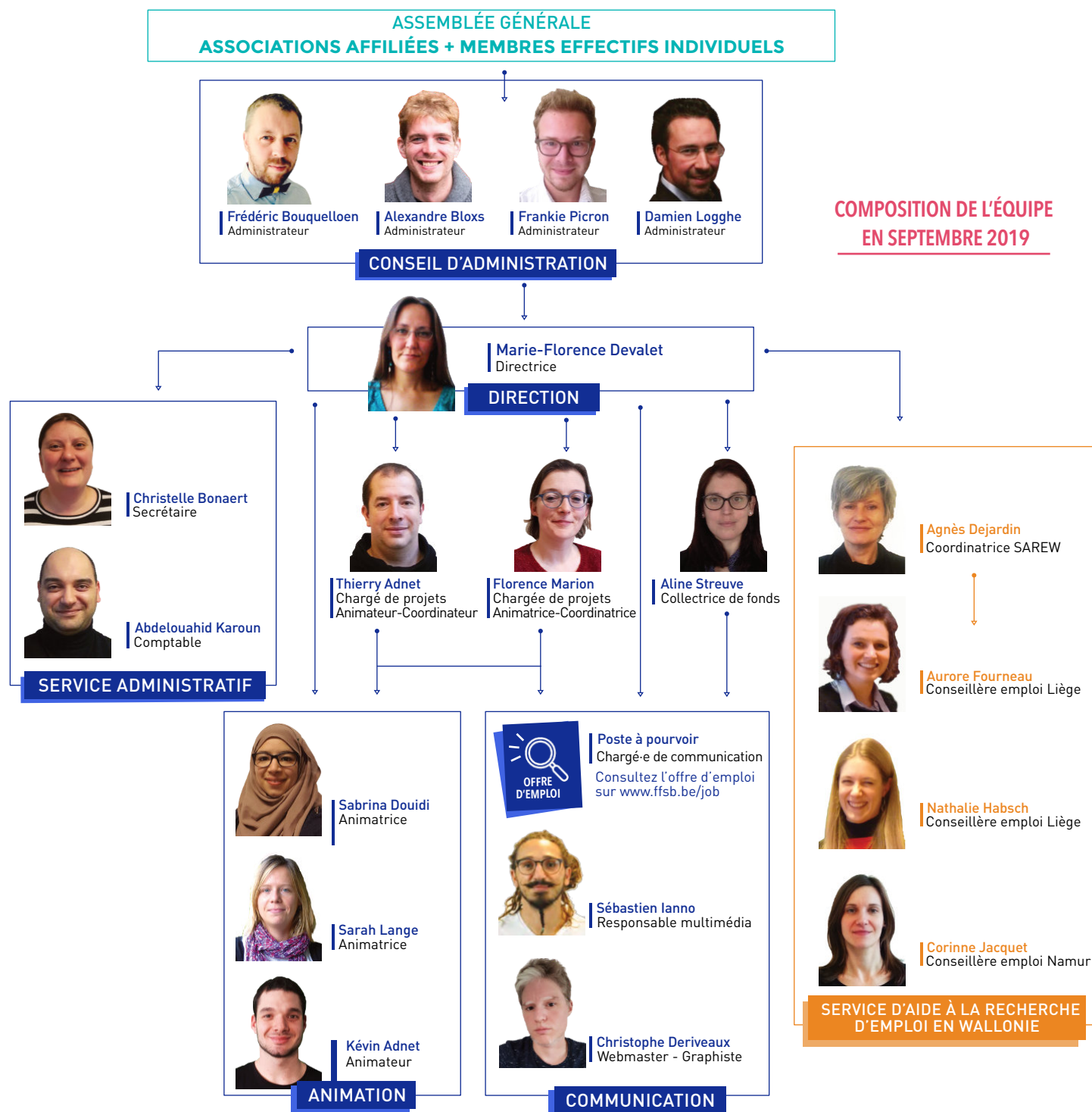
Chaque changement, départ ou arrivée, est lié à des raisons différentes que nous ne développerons pas ici. Mais cette année a été l'occasion de tirer des leçons des fonctionnements précédents et la nouvelle direction a mis en place une autre structure interne. L'objectif de cette nouvelle struc-

En tant que Fédération, nous avons pour mission de favoriser la circulation de l'information dans le réseau, et ce, dans l'objectif de pouvoir défendre les droits des personnes sourdes et malentendantes

ture a été de valoriser les travailleurs ayant le plus d'expérience et de leur permettre de guider les autres. Elle a aussi eu pour objectif d'amener une gestion davantage réfléchie « par

projets », désignant des responsables de projets légitimes et clairs pour chacun d'eux. Et, finalement, de clarifier qui décide de quoi, suivant qu'il s'agisse de décisions stratégiques, organisationnelles ou opérationnelles.

Très souvent, nous constatons que les difficultés que la Fédération a à se maintenir à flot sont des difficultés systémiques qui existent également dans les associations que nous fédérons. Parmi ces difficultés, on peut relever : celle de



trouver des personnes qualifiées pour occuper un poste et ayant à la fois une bonne connaissance du secteur, de la surdité, de ses spécificités, du français et de la langue des signes de Belgique francophone (LSFB). Or, les subventions à l'emploi dont on peut, et fort heureusement, profiter, nous posent des conditions qui handicapent cette recherche. Nous souhaitons lever certains de ces freins.

La seconde difficulté tient au financement de l'interprétation en langue des signes. L'équipe de la FFSB, comme bon nombre d'équipes du secteur de la surdité, est bilingue français-LSFB. Or, chaque travailleur a souvent un niveau de maîtrise

plus ou moins bon dans une langue plutôt qu'une autre. Ce qui explique la nécessité de disposer de postes d'interprétation et de traduction en interne afin de pouvoir favoriser la bonne communication interne, mais aussi de ressources en interprétation externes pour mieux répondre au devoir de neutralité qu'exige la profession. La Fédération, comme d'autres associations, a en son sein, un service communication bilingue français-LSFB mais ne dispose pas de moyens supplémentaires alors que chaque communication doit se faire dans les deux langues. Nous souhaitons qu'il y ait une réelle prise en compte de ces difficultés, par nos pouvoirs subsidiaires, nos pouvoirs politiques et tous nos soutiens

privés. Sans cela, il sera toujours difficile pour les personnes sourdes et malentendantes de faire valoir leurs droits.

Ces questions d'accès à l'interprétation sont d'ailleurs, et comme vous le verrez au fil de ces lignes, devenues centrales dans chacun de nos projets en 2019 et continueront à l'être en 2020 et 2021. Qu'elle ait beaucoup occupé nos esprits ne nous a pas empêchés de répertorier nos demandes aux pouvoirs politiques et publics dans un memorandum édité en mai 2019 et que vous pouvez découvrir ici : www.ffsb.be/memorandum-2019 Nous y avons aussi synthétisé un grand nombre de nos positions.

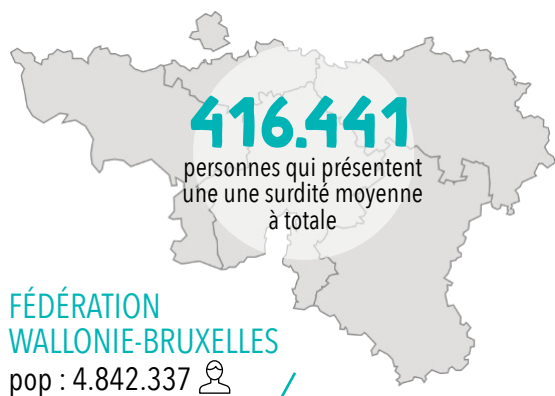
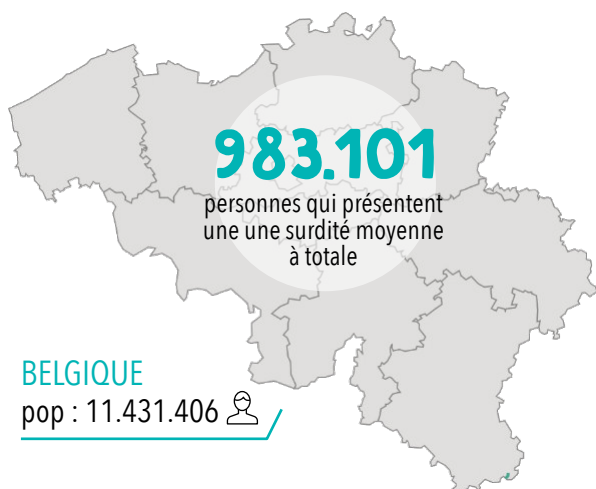
QUELQUES CHIFFRES

On peut considérer le nombre de personnes sourdes et malentendantes de Belgique francophone estimé, pour 2019, comme suit :

Tableau récapitulatif*

ZONE	POPULATION (01/01/2019)	SURDITÉ MOYENNES À TOTALES (8,6%)	TOUS TROUBLES DE L'AUDITION (16,1%)
Belgique	11.431.406	983.101	1.840.456
Région de Bruxelles-Capitale	1.208.542	103.935	194.575
Région Wallonne	3.633.795	312.506	585.041
Fédération Wallonie-Bruxelles	4.842.337	416.441	779.616
Province du Brabant Wallon	403.599	34.710	64.979
Province du Hainaut	1.344.241	115.605	216.423
Province de Liège	1.106.992	95.201	178.226
Province du Luxembourg	284.638	24.479	45.827
Province de Namur	494.325	42.512	79.586

*Nombre de personnes en milliers



30 à 50 000

personnes utilisent
une langue des signes
en Belgique



12 à 22 000 personnes
utilisent une langue des signes en
Fédération Wallonie-Bruxelles

Une surdité
handicapante dans
la vie de tous
les jours touche

10,70%

des adultes actifs
de 20 à 59 ans



Une surdité moyenne
à totale touche

**1 PERSONNE
SUR 100**



de moins de 20 ans,
donc en âge d'être
scolarisée

À partir de **80 ANS** la
surdité (légère à grave)
touche

**1 PERSONNE
SUR 2**



À partir de **50 ANS**
la surdité est handicapante
dans la vie de
tous les jours pour

**1 PERSONNE
SUR 10**

La FFSB représente



20
associations qui,
ENSEMBLE
travaillent pour

416.441
personnes sourdes et
malentendantes en
Fédération Wallonie-
Bruxelles, soit,

8,6%
de la population qui
présente des troubles
auditifs

GRANDE CAMPAGNE

Nous avons réitéré notre expérience positive de l'année 2018 et fait une seconde campagne de sensibilisation destinée au grand public. Cette fois, le thème retenu par la quinzaine de jeunes sourds rassemblés dans le projet était l'accès aux services d'interprétation à distance.



Un spot publicitaire de 30 secondes et un court-métrage de quelques minutes ont été diffusés du 3/12 au 10/12 à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées (3/12) et de la Journée des droits de l'Homme (10/12), qui sont autant d'occasions pour nous d'interpeller le grand public sur les droits des personnes sourdes et malentendantes (droits culturels et droits sociaux). Nous avons aussi diffusé plus de 10 000 affiches dans l'ensemble des services publics, les communes, les administrations publiques et privées, les hôpitaux et les écoles. Elles interpellent le public sur le sujet et l'invitent à regarder les vidéos.

Comme pour la première édition, le projet a impliqué entièrement de jeunes adultes sourds du début à la fin. Ils ont été encadrés par l'équipe d'animateurs de la FFSB et par une équipe de professionnels sourds qui sont spécialisés dans la communication multimédia et que l'association MU-SK rassemble sous sa bannière. Ceux-ci ont amené, tout au long du projet, les jeunes sourds à réfléchir sur les messages

qu'ils souhaitent faire passer au grand public, et ce en même temps qu'ils leur ont appris, au travers d'une pédagogie active, toutes les ficelles de la création multimédia et de la communication sur les réseaux sociaux.

Cette année, le thème de la campagne sur lequel les jeunes sourds ont jeté leur dévolu est celui de l'accès aux services d'interprétation à distance. La situation actuelle est telle que le manque de financement ne permet pas au service existant de se développer de façon à permettre aux personnes sourdes de tous âges d'y recourir à toute heure, et dans toute la variété des contextes privés et professionnels au sein desquels le besoin se fait pourtant bien sentir.

Les jeunes ont choisi de réaliser un spot publicitaire qui met en scène une erreur de procédure judiciaire au cœur de laquelle des personnes sourdes se retrouvent soudainement, sans pouvoir interpellier qui que ce soit. Le court-métrage, lui, montre toutes les situations où, actuellement, il n'est pas possible de profiter du service

d'interprétation à distance et imagine le service idéal.

Pour ce faire, ils ont suivi une formation tout au long du projet et ils se sont eux-mêmes faits, à tour de rôle, scénaristes, acteurs, accessoiristes, cameramen, monteurs et traducteurs. Ils ont ensuite eu l'occasion de présenter eux-mêmes leurs réalisations, dont un making-of et de nombreuses autres vidéos humoristiques au cours d'une soirée d'avant-première qui s'est tenue le 27 novembre 2019 à Namur. Nous y avons fait salle comble et été agréablement interpellés par de nombreux adultes sourds qui souhaiteraient aussi faire partie de ce projet. Les jeunes ont su les convaincre avec leur enthousiasme. Ils ont à tour de rôle présenté un aspect du projet et répondu aux questions du public. Cette soirée était aussi l'occasion de mettre notre association partenaire, MU-SK, en avant et il paraît absolument évident à tous que nous devons reconduire ce projet si positif pour tous, en 2020.

ÇA CLAQUE! 2

La sensibilisation qu'on entend

>> Let's go!

4 mai / Journée d'information



13 juillet / Journée de réflexion

Start with some reflexion
! about the project

!! ?!

26 au 28 août / Apprentissage théorique



« Tu fais quoi de tes vacances? »
Je suis à la formation Ça Claque! ;)

Soutenez le projet!

Abonnez-vous à la page Facebook

f caclaqueffsb

Partagez les vidéos et
parlez-en autour de vous



28 octobre au 1^{er} novembre / Tournage et montage

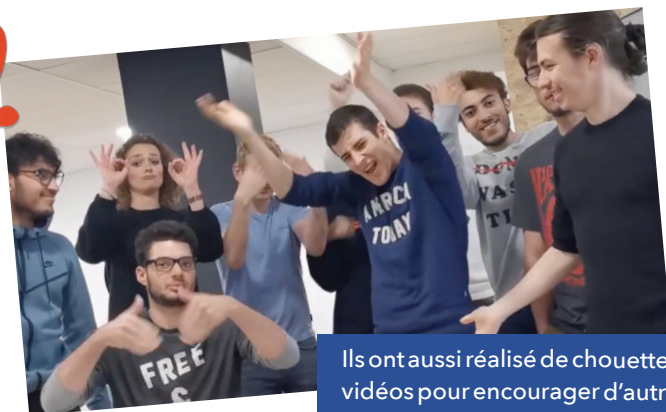


Une formation en langue des signes avec
des formateur-trice-s sourd-e-s
Cela fait toute la différence!



Hey Jeppe!

Hello Julie!



Ils ont aussi réalisé de chouettes
vidéos pour encourager d'autres
jeunes à s'inscrire à la formation!

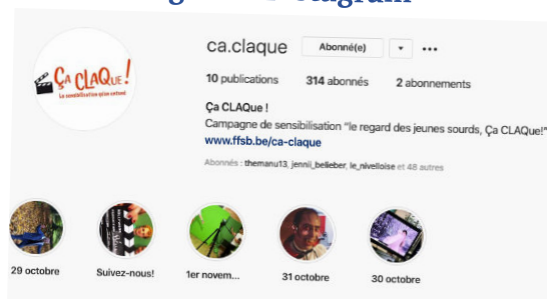
www.vimeo.com/336085972

Watch it!





 Découvrez les vidéos de la semaine de tournage sur Instagram



www.instagram.com/ca.claque/
(Vraiment, allez-voir, c'est drôle!)

27 novembre / La soirée de présentation



Vous n'étiez pas présent ?
Notre équipe média à réalisé
une vidéo de la soirée,
cliquez sur ce lien :

www.vimeo.com/386486690

Ou scannez le QR code
ci-dessous !

**DÉCOUVREZ
LA VIDÉO DE
LA SOIRÉE !**



**SCANNE
MOI !**



Découvrez la campagne et les vidéos sur notre site web : www.ffsb.be/cc2-campagne2019/



Le spot de sensibilisation



Le court-métrage



Ne pas pouvoir téléphoner quand je veux ?!



Communiquer ? Oui pendant quelques heures...
après, tant pis !

Urgence médicale, problème administratif, rendez-vous professionnel...
Comment téléphoner lorsque les services d'interprètes à distance ne sont pas disponibles ?

Découvrez notre **vidéo de sensibilisation** sur www.ffsb.be

Aidez-nous à développer le service d'interprétation à distance, nous en avons réellement besoin !

Découvrez la vidéo



Scannez le QR code

Une initiative de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique
Soutenez nos actions, faites un don ! Plus d'infos sur www.ffsb.be

 FFSB Belgique  FFSB Belgique

Vous souhaitez diffuser l'affiche ?

Téléchargez la sur notre site web à cette adresse :

<https://bit.ly/2wmGzew>

Imprimez la et diffusez la partout autour de vous !

Vous pouvez aussi nous contacter par mail à info@ffsb.be et nous enverrons des affiches

Soutenez le projet « Ça Claque! » sur Facebook

 [caclaqueffsb](https://www.facebook.com/caclaqueffsb)

Merci pour votre soutien !

GRANDS ÉVÉNEMENTS

Cette année, nous nous sommes davantage alignés sur les recommandations de la Fédération Mondiale des Sourds en matière d'organisation des événements qui ont lieu dans le cadre de la Semaine Internationale des Sourds.



Depuis décembre 2017, on fait la distinction entre la Journée Internationale des Langues des Signes qui a lieu le 23 septembre chaque année, et la Journée Mondiale des Sourds qui se tient plus traditionnellement au niveau national (elle est organisée dans plusieurs pays du monde mais pas tous). La première promeut largement les langues des signes à travers le monde, comme étant des langues composant la diversité culturelle ainsi que le patrimoine humain, mais aussi comme étant une condition d'accès à la communication pour les personnes sourdes. La seconde, elle, désigne le rassemblement effectif de la communauté sourde, citoyens et associations représentatives principalement, autour d'un événe-

ment festif et ouvert au grand public qui est aussi un espace d'information, de réflexion et de débats autour des enjeux du secteur de la surdité.

Ainsi, en 2019, pour la communication de la JILS, nous nous sommes associés avec Huawei qui a développé une application mobile « StorySign ». Elle est gratuite et soutient l'accès à la lecture pour les enfants sourds et malentendants. L'application traduit instantanément, par le biais d'un avatar, des livres populaires pour enfants en langues des signes. Plusieurs langues des signes sont en effet proposées dans l'application. Il s'agissait de présenter à la fois un projet concret qui prend toutes les langues des signes

en compte, de travailler avec une société très connue pour faire passer notre message, à savoir la valorisation des langues des signes elles-mêmes. Nous avons également rediffusé, durant la semaine, le spot publicitaire de l'année 2018, « Mr Bleu, Mr Rouge » sur les images de la RTBF. Et enfin, la RTBF a présenté un journal télévisé spécial qui met l'interprète en langues des signes en avant sur la Une au lieu d'être uniquement sur la Trois. Toutefois, le contexte des diffusions journalistiques mis en place par la RTBF à cette occasion a dû faire l'objet d'une prise de position ferme de notre part. Cette prise de position publique a rappelé à tous l'importance de consulter les bons experts sur les questions relatives à la surdité, les langues des signes et l'interprétation professionnelle. Le communiqué complet est visible ici : <http://www.ffsb.be/position-ffsb-rtbf/>



On en parle...dans la presse

La journée a fait l'objet, elle aussi, de communications vers la presse locale, notamment grâce à TV Lux et au journal « l'Avenir ». Vous pouvez découvrir les reportages via les liens suivants :

- Reportage TV Lux : <https://bit.ly/2PDjmf6>
- Journal l'Avenir 30-09-2019 : <https://bit.ly/219kiU6>



Pour la Journée Mondiale des Sourds, nous avons établi un partenariat avec l'association de personnes sourdes localisée à Marche-en-Famenne, « Silence, ça marche » pour proposer une journée festive, à l'instar des années précédentes. La journée s'est tenue dans la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne le 28 septembre 2019. Elle a permis de rassembler, une fois de plus, près de quarante associations, institutions et organisations qui se sont rendues accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Elles tenaient chacune un stand d'information.

Comme cette journée est traditionnellement investie par le secteur de la surdité, nous en avons profité pour présenter une

série de mini-conférences autour de notre revendication première : le développement de solutions d'interprétation en langues des signes. Il s'agissait de conscientiser la communauté sourde à la nécessité de recourir à des interprètes professionnels, de démystifier la formation universitaire des interprètes et de présenter les nouvelles avancées du service d'interprétation à distance, le Relais-Signes.

L'après-midi, les personnes sourdes, malentendantes, leurs familles et les professionnels qui travaillent avec elles ont arpenté les rues de Marche-en-Famenne vêtus de turquoise. Des jeunes sourds et entendants avaient préparé, à cette occa-

sion, une chanson en langue des signes (chantsigne) qui a été « chantsignée » à plusieurs reprises tout au long du parcours. Celui-ci démarrait de la Maison de la Culture et rejoignait les locaux de l'Institut Sainte-Julie où une soirée de type Chuuut Party a été animée par l'association « Silence, ça Marche ».

*Vous n'étiez pas présent ?
Découvrez la vidéo !*

VIDÉO EN
LANGUE DES
SIGNES



SCANNE
MOI !



AUDIOVISUEL

En 2019 le nouveau règlement relatif à l'accessibilité des services de médias audiovisuels du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) est entré en vigueur.



VIDÉO EN
LANGUE DES
SIGNES



SCANNE
MOI !



La FFSB a poursuivi ses travaux avec le groupe de suivi du CSA prévu par le règlement et qui était chargé de mettre en place des chartes de qualité pour le sous-titrage, l'interprétation en langue des signes de Belgique francophone et l'audiodescription. Nous avons également veillé à ce qu'il soit possible pour toute personne sourde de porter plainte au CSA.

L'enjeu principal, cette année, était de faire adopter par le collège d'avis du CSA une charte de qualité pour le sous-titrage et une autre pour l'interprétation en langue des signes. Chacune d'elles a été préparée en amont par la FFSB. Sur base de la charte française pour le sous-titrage et sur base de la charte française également, et consultation de l'Association Belge des Interprètes en Langue des Signes (ABILS), pour la charte pour l'interprétation en langue des signes.

Ces propositions de chartes ont été présentées et ouvertes à discussions auprès des personnes sourdes et malentendantes rassemblées dans les centres de rencontres pour sourds de Wallonie et de Bruxelles tout au long de l'année. Chaque rencontre avec le public s'est découpée de la façon suivante : un temps d'information sur ce qu'est le CSA, sur quoi il a autorité, ce que sont ses organes de consultation, de décision et de contrôle de l'application des règlements. Un

temps d'information sur le nouveau règlement relatif à l'accessibilité des services de médias audiovisuels. Un temps de présentation des principes des nouvelles chartes et des débats sur les points de cette charte. Les personnes sourdes ont posé des questions et débattu sur le bien-fondé de telle ou telle inscription dans la charte. Et enfin, un temps d'information

L'objectif était de susciter réflexion, débat, et d'inciter le public à passer à l'action lui-même, en s'adressant aux bonnes instances et de la façon la plus autonome que possible, lorsqu'il constate que ses droits ne sont pas respectés.

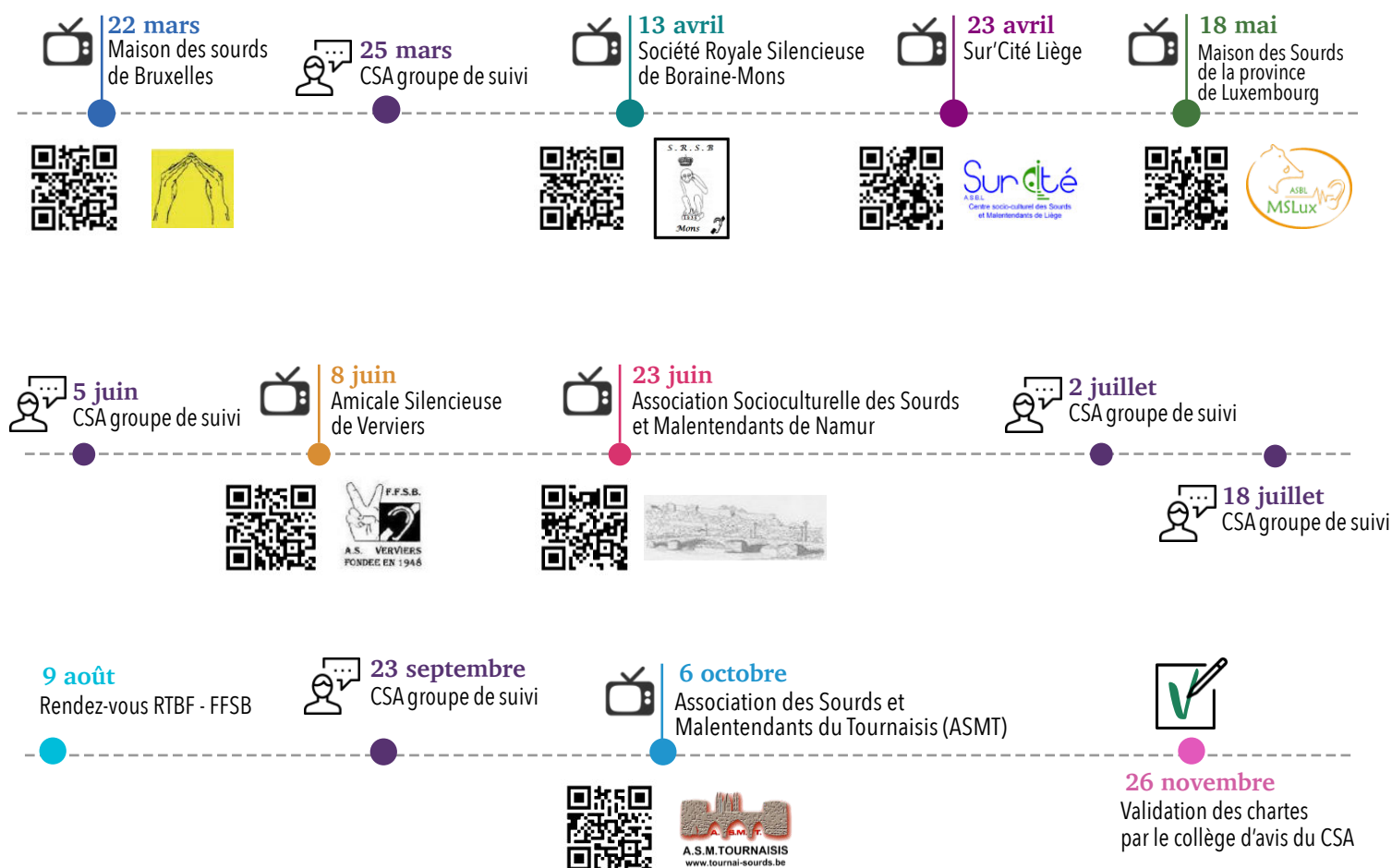
sur ce qu'il convient de faire lorsque des irrégularités au règlement ou aux chartes de qualité sont constatées. Les acquis étaient vérifiés avec le public à travers de jeux de questions-réponses. L'objectif était de susciter réflexion, débat, et d'inciter le public à passer à l'action lui-même, en s'adressant aux bonnes instances et de la façon la plus autonome que possible, lorsqu'il constate que ses droits ne sont pas respectés.

Lorsque de nouvelles idées étaient formulées ou adoptées par le public, elles

étaient également proposées au CSA pour être intégrées dans les projets de charte. Le CSA a également fait un travail de comparaison, de son côté, de différentes chartes de qualité en matière de sous-titrage. Il a été décidé, au sein du groupe de travail du CSA, de se rapprocher un maximum de la charte française, avec quelques spécificités proprement belges.

Cependant, pour ce qui concerne l'interprétation en langue des signes, si une charte a fini par être adoptée le 26 novembre, elle ne stipule rien du niveau de qualifications que doit avoir l'interprète en langue des signes qui opère dans les médias. Au sein du groupe de suivi, des débats ont eu lieu où le CSA a exprimé qu'il ne relevait pas de sa compétence que de juger de la qualité d'une interprétation ou d'un travail d'auteur ; qu'il s'agisse du travail d'auteur d'un audiodescripteur ou d'une interprétation en langue des signes. Pour le CSA, seul un guide de bonnes pratiques peut orienter les services de médias audiovisuels en la matière. Si un guide de bonnes pratiques a déjà été construit en 2019 pour l'audiodescription, le travail devra se poursuivre en 2020 et plus pour l'interprétation en langue des signes.

Dans cette optique, nous avons été à la rencontre de la RTBF le 9 août afin de savoir si celle-ci serait prête à changer ses



Atelier d'information « La TV accessible à 100% pour les sourds ? »
 Cliquez ou scannez les QR codes pour accéder aux vidéos

pratiques en la matière. La RTBF nous a exprimé son souhait de voir constitué un groupe de professionnels qui puisse objectiver un maximum le travail des interprètes employés dans les médias. Pour ce faire, la FFSB et l'Association Belge des Interprètes en Langues des Signes doivent travailler ensemble. Nous espérons que ce sera à l'agenda des rencontres possibles en 2020.

En cours d'année, l'émission pour enfants interprétée en langue des signes « les Niouzzs » a également fait l'objet de questionnements de la part du public sourd. La FFSB a été interpellée par des mères sourdes et ayant des enfants sourds et qui souhaitent qu'une évaluation de l'adaptation de l'émission soit réalisée. Pour ce

faire, une collaboration a été sollicitée auprès de la RTBF mais à ce jour la FFSB n'a toujours pas reçu de réponse. La question sera de nouveau à l'ordre du jour en 2020.

À la suite de notre interpellation en 2018, le CSA a fait des efforts pour penser à l'accessibilité de son site web et du processus de dépôt de plaintes auprès du secrétariat d'instruction. Celui-ci a commandé à une société de prestataires des capsules vidéos en langue des signes expliquant le règlement relatif à l'accessibilité des services de médias audiovisuels qui a été adopté en 2018 ainsi que la procédure permettant à toute personne sourde d'exprimer une plainte en langue des signes.



Découvrez les vidéos !



Retrouvez tous nos reportages sur notre site : www.ffsb.be/reportage-av-2019/

MOUVEMENT DES CITOYENS SOURDS

En novembre 2018 la France et la Belgique ont vu naître le mouvement de contestation sociale des Gilets Jaunes. En décembre de la même année, un groupe Facebook intitulé « Gilets Jaunes Sourds » voyait le jour. Se sont-ils sentis concernés par les mêmes problématiques que les autres Gilets Jaunes ?



À l'instar de ces derniers, le mouvement a rassemblé toutes sortes de personnes sourdes portant toutes sortes de revendications mais sans trop savoir comment les prioriser, à qui s'adresser et avec plus ou moins de réflexion sur leur pertinence.

En janvier, le mouvement a manifesté le souhait de rencontrer notre Fédération. Tout d'abord pour s'informer. Avec la FFSB, les membres du comité ont pris davantage conscience des limites humaines, politiques et financières de notre Fédération pour mener toutes les luttes de front. Pourtant, nous avons fait le choix de les accompagner dans leur démarche d'éducation permanente et de fil en aiguille, une série d'actions se sont mises en place. Ces actions ont été à chaque fois assorties de réflexions. L'une des premières réflexions que les membres ont eues était sur le nom du mouvement. Les Gilets Jaunes n'ayant pas bonne presse auprès des pouvoirs publics et politiques, les membres du mouvement ont décidé de se rebaptiser « Mouvement Citoyens Sourds » afin d'avoir davantage de chances d'être entendus.

Parmi ces actions on retrouve une série de rencontres autour des élections politiques, la tenue de forums sur les revendications des personnes sourdes à travers le mouvement, et une campagne de sensibilisation contre les arnaques organisées par des mafias qui envoient, dans la rue et sur les places où il y a beaucoup de monde, des « faux sourds ». Ce sont des personnes qui prétendent être sourdes et qui tentent de soutirer de l'argent aux passants en leur faisant croire qu'ils font un don pour une ou plusieurs associations dont elles usurpent le logo.

L'accompagnement de la FFSB s'est fait aussi dans leurs réflexions sur ce qu'il convient de mettre en œuvre pour amener des revendications auprès des politiques et sur ce qu'il faut préparer et savoir sur la façon de se présenter.

Les membres du Mouvement ont préparé et fait imprimer 1000 affiches et flyers qu'ils ont ensuite distribués directement dans leur entourage et via les associations de personnes sourdes. Ils ont aussi réalisé un communiqué de presse pour dénoncer les arnaques faites par ces « faux sourds ». RTL s'est montrée intéressée et un reportage a été fait avec un membre. Ensuite, les membres se sont rendus dans quatre associations de personnes sourdes pour les informer de cette campagne et distri-

buer des affiches pour que d'autres personnes sourdes les diffusent autour d'elles.

L'accompagnement de la FFSB s'est fait aussi dans leurs réflexions sur ce qu'il convient de mettre en œuvre pour amener des revendications auprès des politiques et sur ce qu'il faut préparer et savoir sur la façon de se présenter. Parmi d'autres projets de revendications, les membres du Mouvement souhaitaient soutenir le SAREW (voir plus loin) et cherchaient une façon utile de le faire. D'autres projets de revendications sont en cours de réflexion et ils touchent principalement à l'accessibilité des Services Publics Fédéraux dont le SPF Finances et le SPF Sécurité Sociale. C'est dans cette optique d'activisme citoyen que la FFSB continuera à accompagner le Mouvement en 2020.

On en parle...dans la presse

L'arnaque des faux sourds dénoncée par Olivier et son mouvement: "Les vrais sourds sont en colère"
RTL Info - 14 novembre 2019 : <https://bit.ly/38miYbg>



18 janvier

1^{re} rencontre entre MCS, FFSB et des citoyens sourds

23 janvier et 15 février

Rencontre entre MCS et FFSB

20 février

Rencontre MCS et Sophie Wilmes

12 mars et 20 mars

Forums « Mouvement Citoyens Sourds ».

26 mars

MCS assiste à un débat politique organisé par le CAWAB

29 mars

Forum « Mouvement Citoyens Sourds » à Namur

26 avril

MCS participe à un débat politique organisé par le Parti Socialiste à Mons

24 mai

MCS prépare le prochain forum de discussion

21 juin

Forum « Mouvement Citoyens Sourds » à Bruxelles

23 septembre et 19 octobre

MCS prépare une action contre les arnaques par de faux sourds et rencontre les jeunes du projet « ça CLAQue ».

14 novembre

MCS effectue une campagne contre les arnaques par de faux sourds

Découvrez la vidéo

Forum « Mouvement Citoyens Sourds »



Namur

Découvrez la vidéo

Forum « Mouvement Citoyens Sourds »



Bruxelles

ALERTE À L'ARNAQUE
PAS OP VOOR OPLICHTERIJ
WATCH FOR THAT SCAM



FR

NL

EN

Des personnes se font passer pour des sourds et collectent de l'argent au profit d'associations qui n'existent pas !!! Ce phénomène explose dans les grandes villes.

Les vrais sourds sont en colère et se mobilisent pour faire cesser cette arnaque !

Mensen doen alsof ze doof zijn en verzamelen geld voor verenigingen die niet bestaan !!! Dit fenomeen explodeert in de grote steden.

De echte doven zijn boos en mobiliseren om deze oplichterij te stoppen !

People pretend to be deaf and collect money for the benefit of associations that do not exist !!! This phenomenon is exploding in the big cities.

The real deaf are angry and mobilize to stop this scam !

Ne pas jeter sur la voie publique - gooi niet op de openbare weg - do not throw on the public highway



Vous souhaitez diffuser l'affiche ?

Téléchargez la sur notre site web à cette adresse :

<https://bit.ly/2PF889O>

Nota-bene : Aucun organisateur n'est mentionné sur l'affiche, et c'est un choix des membres du Mouvement Citoyens Sourds. C'est également la raison pour laquelle la FFSB n'a pas diffusé explicitement elle-même cette campagne. L'identification des organisateurs fait partie des débats au sein du Mouvement.

EMPLOI - ACTIONS DU SAREW

En 2019 et à l'instar des années précédentes, les actions de la FFSB autour de l'accès à l'emploi se réalisent au travers des missions de notre Service d'Aide à la Recherche d'un Emploi en Wallonie.



Toutefois, le SAREW a dû momentanément suspendre ses accompagnements dans l'attente de la confirmation des subsides lui permettant de poursuivre ses activités. Durant cette période, tant la communauté sourde et les bénéficiaires du SAREW que des associations et des instances partenaires du SAREW se sont indignées face à l'idée qu'un tel service puisse fermer ses portes ou ne puisse pas se développer.

Afin de pallier cette instabilité, la FFSB a sollicité de nombreux fonds qui ont finalement été accordés par différentes instances publiques (Fonds Social Européen, Région wallonne, Forem, AVIQ) permettant au service de continuer ses activités jusqu'en 2020. Une convention pluriannuelle a été établie entre le ministère de l'Action sociale, le ministère de l'Emploi et le SAREW en tant que service. Celle-ci permet au service de poursuivre ses activités pour l'instant ainsi que la mise sur pied d'un comité d'accompagnement. Toutefois, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la pérennisation du service n'est toujours pas assurée et il nous faut encore démontrer l'utilité manifeste du SAREW lui permettant d'obtenir une reconnaissance structurelle. Par ailleurs, le Fonds Venture Philanthropy permet actuellement à la FFSB de recourir à des consultants externes permettant la mise sur pied d'une guidance à la réflexion sur l'offre de service du SAREW

ainsi que sur sa gestion, permettant par là, de soutenir toutes les démarches utiles à sa pérennisation au-delà de 2020. Hélas, durant toute cette phase de transition, les accompagnements des bénéficiaires ont été et restent limités, donnant la priorité aux modules "Orientation professionnelle" soutenus par le Forem et aux demandes relatives à la recherche active d'emploi. Voici néanmoins un tour d'horizon des actions qui ont pu être réalisées par le service.

Accompagnements individualisés vers l'emploi

Les conseillères-emploi ont accueilli et accompagné 64 bénéficiaires dans le cadre de leurs démarches d'insertion professionnelle. Au terme de ces accompagnements, 10 personnes ont accédé à un emploi et 18 à un processus de formation, de stages ou un autre type d'accompagnement par le biais de services partenaires. Un tiers des bénéficiaires poursuivent leurs démarches en 2020 avec l'appui du service. De plus, douze modules intensifs d'orientation professionnelle ont été organisés dans le cadre des partenariats avec le Forem de Liège.

Accessibilité aux événements

De plus en plus d'événements dédiés à l'emploi ou à la formation sont organisés à l'initiative de différents acteurs de l'emploi afin de favoriser une rencontre directe entre les responsables de recrutement et les demandeurs/demandeuses d'emploi (Salons de l'emploi, Job Days, Journées découvertes entreprises...). Ce sont des opportunités importantes de découvertes du marché du travail mais la question de l'accessibilité à ces événements est encore trop peu prise en compte. Les interpellations de plusieurs bénéficiaires relayées par un travail de sensibilisation porté par le SARE de Liège et le soutien de la cellule Emploi de l'AVIQ ont permis, notamment, la présence d'interprètes en langue des signes lors du Salon de l'emploi et de la Formation « Diversité Jobs » organisé par le CRIPPEL en novembre 2019. Une interpellation avait déjà été portée au niveau du Forem à ce sujet en 2018 afin que les besoins spécifiques des personnes sourdes soient mieux pris en compte. Les actions de sensibilisation à ce niveau doivent être poursuivies pour permettre la pleine participation des personnes sourdes à ce genre d'événements.

Actions de sensibilisation

Les difficultés d'accès à l'emploi pour les personnes sourdes et malentendantes ne sont pas une évidence pour tous, encore moins les moyens permettant de lever tous les obstacles qu'elles rencontrent. C'est pourquoi le SAREW et les animateurs de la FFSB s'investissent dans des actions de sensibilisation ciblées et d'autres se font en partenariat avec l'asbl Surdimobile.

Matinée de sensibilisation au Forem de Liège

En janvier 2019, les agents administratifs du service Contrôle de la Disponibilité du Forem de Liège ont été sensibilisés aux problématiques spécifiques des personnes sourdes ou malentendantes dans le cadre de leurs obligations de recherche active d'emploi. Les agents ont pu mieux appréhender ces réalités au travers d'échanges avec les conseillères-emploi du SARE de Liège et les animateurs de la FFSB. Cette rencontre a été organisée grâce au programme de sensibilisation des acteurs de l'emploi porté par l'AVIQ et le Fonds Social Européen et le soutien du service des relations partenariales du Forem de Liège.

Sensibilisation des employeurs

La sensibilisation des employeurs représente une part essentielle du travail d'accompagnement mené par les conseillères-emploi. Plus particulièrement, dans le cadre d'une collaboration avec l'asbl Surdimobile, le secteur de l'intérim a été approché et des concertations avec une agence d'intérim liégeoise ont été mises en place afin de stimuler les possibilités d'emploi et la sensibilisation des recruteurs. Ces collaborations se poursuivront en 2020.



Accessibilité à la formation



Le Forem Formation de Liège a initié, début 2019, un projet d'accessibilité pour les personnes sourdes à une formation «Mise en situation professionnelle – Employé.e de bureau».

Le SAREW en collaboration avec le Centre Comprendre et Parler ont été associés à ce projet dans l'objectif de garantir l'accessibilité de la formation dans ses différentes phases (communication et séances d'information, tests de sélection, formation) et un accompagnement post-formation pour la recherche d'emploi. Ce projet, étalé sur trois ans, n'a pas encore pu aboutir concrètement à ce stade, mais il a été l'occasion d'échanges importants entre les différents partenaires et d'une meilleure prise de conscience de la complexité d'accès à la formation pour notre

public. Nous espérons que cette initiative ouvrira d'autres perspectives et avancées concrètes sur ces questions d'accessibilité.

Projet d'accessibilité à la Formation VCA :

Ce projet, initié en 2018 et soutenu par la Fondation Pierre et Jeanne Beeckman, a pour objectif l'accès au brevet VCA. Porté en collaboration avec le Centre de formations Aurélie à Herstal et le Forem Formation de Liège, il vise à donner aux bénéficiaires les bases d'information sur les questions et normes de sécurité en entreprise. Une première session est programmée en juin 2020.



Interpellations politiques

En période électorale, si la FFSB édite son propre mémorandum avec un point de vue de fédération d'associations couvrant le secteur de la surdité, le SAREW en édite un qui lui est propre et qui détaille de façon plus exhaustive les moyens qui doivent être dégagés afin de lever les freins à l'accessibilité à l'emploi en région wallonne.

« Nous plaillons pour des moyens humains et financiers adéquats pour soutenir l'égalité de droit des personnes sourdes ou malentendantes en ce qui concerne l'emploi et la formation, des interlocuteurs politiques à l'écoute, qui se sentent concerné.e.s par ces questions et s'engagent activement en concertation avec les administrations et le secteur associatif pour une réelle politique d'inclusion en Wallonie. L'inclusion lorsqu'elle est mise en œuvre ne profite pas qu'au public minoritaire mais bien à la majorité. »

Ainsi, dans ce contexte particulièrement critique pour le SAREW en termes de subventionnement, le service a adressé, en mai, un ensemble de revendications auprès des principaux partis politiques en Belgique francophone, dans le cadre des élections législatives fédérales, régionales et européennes. Elles concernent :

- > Les garanties d'accès aux services d'orientation professionnelle et de guidance
- > L'accès à la formation
- > L'accessibilité aux services du Forem
- > Les politiques d'activation et de contrôle des demandeurs/ demandeuses d'emploi
- > L'accès à l'emploi
- > L'accès à l'information
- > La sensibilisation

Les revendications du SAREW

Le document complet est accessible via ce lien : <https://bit.ly/38JgOTs>



Réseau et partenariats



Le SAREW poursuit sa logique de travail en réseau afin de soutenir le processus d'insertion socioprofessionnelle de ses bénéficiaires. Il collabore étroitement avec l'ASBL L'Épée, service d'accompagnement et d'interprétation pour sourds, sur Liège et Namur ainsi qu'avec l'ensemble du secteur associatif de la surdité.

Le service est présent dans différentes instances de concertation ou de consultation :

> Le CICI (Cercle d'Interrogation et de Concertation Interservice), initiative de l'ASAH (Association des services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes handicapées) qui vise à susciter et encadrer une réflexion des acteurs du secteur psycho-social en milieu ouvert autour de leur pratique. Différents acteurs du secteur de la surdité se réunissent trimestriellement autour des différentes problématiques rencontrées dans le cadre de leurs pratiques professionnelles. En 2019, le CICI a essentiellement orienté sa réflexion et son partage d'informations sur les freins que pose la pénurie d'interprètes en langue des

signes ainsi que le manque de solutions structurelles permettant de les financer en toutes circonstances. Afin de discuter de ces difficultés-ci, la FFSB y était d'ailleurs également présente deux fois en tant que Fédération. Les questions de discriminations vécues par les bénéficiaires des services d'accompagnement sont également soulevées et discutées lors de ces réunions.

> Les Plateformes ISP (Insertion Socio-Professionnelle) organisées par le Forem qui réunissent les opérateurs actifs dans le champ de l'insertion professionnelle en région Namuroise et contribuent aux échanges de pratiques et d'informations sur les questions d'emploi et de formation.

> Les Comités d'accompagnement supervisés par l'AVIQ réunissant les porteurs de projets financés par le FSE (Fonds social européen) pour leurs actions dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées.

> Les Comités d'accompagnements portés par les services aux opérateurs du Forem dans le cadre des appels à projet mis en œuvre par le Forem (Liège)

> Les plateformes Ergojob mises en place par l'AVIQ portant sur l'intégration dans l'emploi et l'aménagement des postes de travail.

> Les consultations organisées par le service analyse et prospective du marché de l'emploi et l'IBFE (Instance Bassins Enseignement Qualifiant, Formation, Emploi) de Namur relatives aux reconductions des appels à projet visant l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Bilan et perspectives du service pour 2020

La FFSB est entrée dans une démarche d'autonomisation du SAREW. Pour ce faire, elle a requis et obtenu le soutien du Fonds Venture Philanthropy. Ce soutien va s'échelonner sur une période de trois ans et une évaluation interne du SAREW sera mise en œuvre dès janvier 2020. Dans le même temps, le comité d'accompagnement du SAREW mis en place par la Région wallonne doit nous permettre d'appuyer notre demande de reconnaissance structurelle.

L'équipe du SAREW va aussi se renforcer en 2020 grâce à l'engagement d'une chargée de missions qui travaillera à mi-temps, essentiellement sur l'accessibilité des bénéficiaires aux dispositifs de découvertes du marché du travail (Journées entreprises, JobDays, DuoDays, salons de l'emploi...) ainsi qu'à l'amélioration de l'accessibilité aux formations, au développement du réseau partenarial et la représentation du service dans les événements spécifiques.

SANTÉ

En 2014, un groupe d'habitants sourds de la province de Namur s'est constitué en petit comité intitulé Accessibilité Santé Sourds de Namur (ASSN) avec pour objectif d'interpeller les hôpitaux de la province sur leur manque d'accès adapté aux personnes sourdes.



Dans la plupart des institutions, il n'était pas possible de prendre un rendez-vous médical sans devoir passer par le téléphone, ni d'avoir automatiquement un interprète en langue des signes à disposition, et encore moins de bénéficier de consultations directement en langue des signes. En outre, s'il existait un service de médiation interculturelle à distance auquel certains hôpitaux pouvaient en principe recourir, celui-ci n'était pas adapté aux besoins des personnes sourdes et malentendantes et *in fine* pas utilisé.

Ce comité a choisi, sur base d'un sondage auprès d'autres habitants sourds de la Province, de travailler prioritairement avec le Centre Hospitalier Régional de Namur (CHR) et sur son accessibilité. Au bout de plusieurs années d'interpellations et d'un changement de direction, le CHR a accepté de développer une initiative spécifique aux personnes sourdes. Le comité ASSN et l'hôpital ont décidé ensemble de monter un projet de Dispositif d'Information et d'Accessibilité aux Soins pour Sourds (DIASS) au sein du CHR. Pour pouvoir monter le projet, ils ont demandé le soutien de la Fédération Francophone

des Sourds de Belgique. Nous avons accepté de soutenir l'initiative et un financement de la Fondation Roi Baudouin nous permet de mettre en place ce projet et d'en poser les premières pierres. Le DIASS s'inspire de l'Unité de Soins pour Sourds (UNISS) de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. L'UNISS est une équipe bilingue (français/langue des signes française (LSF)) composée de professionnels sourds et entendants qui pratiquent tous la LSF et dont l'activité est dédiée exclusivement aux soins des personnes sourdes, permettant ainsi l'accessibilité linguistique conformément aux termes de la loi française du 2 février 2005. Elle offre un espace d'accueil, d'orientation et d'informations, des consultations en langue des signes directe, des consultations avec interprètes pour toutes les spécialités, des entretiens de suivi social en langue des signes, des possibilités de médiation par les professionnels sourds, des interventions médicales, de médiation ou d'interprétariat au lit du malade.

L'objectif initial au CHR consiste à engager un médiateur sourd chargé de développer le DIASS et un interprète en langue des signes pour soutenir le déve-

Plus d'infos

Soutenez le projet DIASS, retrouvez plus d'informations sur leur page Facebook :



Accessibilité Santé Sourds à Namur



sante.sourd@gmail.com





27 mars

Première participation de la FFSB à une réunion avec ASSN et le CHR

2 octobre

Visite à l'UNISS à Paris

3 octobre

FFSB rencontre ASSN pour préparer la réunion avec CHR

4 octobre

Réunion entre FFSB et ASSN avec le CHR pour préparer le lancement du projet DIASS

25 octobre

Présentation du projet par la FFSB et ASSN, qui a été soutenu par la Fondation Roi Baudouin

20 décembre

Réunion entre FFSB et ASSN avec le CHR pour préparer les détails des offres d'emploi



loppement du DIASS et interpréter des consultations au sein de l'hôpital. Pour notre grand plaisir, le SPF Santé s'est joint au projet et il participera probablement en 2020 au financement d'une partie du personnel requis.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, un comité d'accompagnement est en train d'être formé. Ce comité sera soutenu et chapeauté par la FFSB de façon à ce qu'il soit pérenne et que son existence ne dépende pas uniquement des personnalités qui le composent. Au départ de ce projet qui s'inscrira sur le long terme et qui a pour but de pouvoir être implanté, ultérieurement, dans d'autres structures hospitalières en Belgique francophone, il est

composé de représentants du CHR, des citoyens sourds de la province de Namur qui ont constitué l'ASSN et d'un représentant de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique.

Pour le lancement des offres d'emploi, un autre comité de recrutement a été mis sur pied, dont l'ASSN et la FFSB font aussi partie. Celles-ci sont en cours de rédaction et seront diffusées début 2020. Le comité d'accompagnement a pour objectif de permettre aux citoyens sourds de la province de Namur de guider le projet et de vérifier, tout au long de son implantation, son adéquation avec les besoins réels des personnes sourdes et malentendantes.

SOIRÉE CARITATIVE

Nous organisons annuellement un ou plusieurs événements à visée plus caritative et ayant également un objectif culturel. Nous essayons toujours de profiter de l'occasion pour présenter l'œuvre d'un ou de plusieurs artistes sourds ou celle qui naît d'une complicité entre sourds et entendants.



Cette année, c'est à la Saint-Valentin que nous avons permis au public d'assister à une représentation d'une pièce de la « Compagnie sur le bout des doigts » intitulée « A la frontière des rêves ». Il s'agit d'un spectacle bilingue en français parlé et en langue des signes de Belgique francophone qui est adapté de la pièce *Kukunor ja unikuu*, de Eero Enqvist, un auteur finlandais. Il met en scène deux soldats ennemis, un homme et une femme, qui gardent depuis six ans la frontière qui sépare leurs deux pays en ne s'étant adressés la parole que quelques fois à peine. Un jour, la femme, se met à faire des rêves étranges et s'entame un long dialogue. Ça parlait d'amour, de différences, de cultures et de vivre ensemble.



REPRÉSENTATIONS

European Union of the Deaf



Alexandre Bloxs, notre administrateur, était présent à l'Assemblée Générale de EUD à Bucarest en Roumanie, le 18 mai. Elle était précédée d'un séminaire

qui s'est tenu le 17 mai où il y représentait également la FFSB aux côtés de Filip Verstraete qui y représentait Doof Vlaanderen.

Lors d'un séminaire, Alexandre a fait une présentation de dix minutes sur la FFSB. Cette présentation répondait au souhait de EUD de collecter des informations permettant de poser les bases d'une étude comparative sur le fonctionnement interne de leurs organisations membres. En effet, préalablement à ce séminaire, chaque délégué de chaque Fédération nationale des personnes sourdes de membres de EUD a dû faire une présentation de dix minutes sur le fonctionnement de leur organisation. Le contenu de cette présentation devait inclure la composition du Conseil d'Administration et de l'équipe par genre et par surdité (combien de personnes sourdes et malentendantes et combien de personnes

entendantes ; combien d'hommes et combien de femmes) ainsi que mentionner les priorités stratégiques de la FFSB. Finalement, il a été demandé de faire une présentation brève du bilan annuel, ainsi que des sources de financement de la FFSB.

Ce séminaire s'est révélé être extrêmement intéressant pour l'ensemble de l'assemblée car il a permis d'établir un panorama entre les différentes Fédérations de personnes sourdes au sein de l'Union européenne. Alexandre a pu effectivement observer un énorme écart entre le financement des Fédérations parmi les pays. A titre d'exemple, les fédérations de sourds de France et des Pays-Bas



ne reçoivent aucuns subsides des pouvoirs publics, alors que l'Italie et la Suisse sont les pays qui financent le plus leurs Fédérations de sourds nationales.

Lors de l'Assemblée Générale de EUD, Alexandre a représenté la FFSB pour analyser et valider le bilan, les activités et l'organisation interne de EUD.

World Federation of the Deaf



Frankie Picron, notre administrateur, s'est rendu à l'assemblée générale de la World Federation of the Deaf à Paris du 20 au 22 juillet. C'est un rendez-vous incontournable pour toute fédération nationale des sourds pour faire avancer les droits des personnes sourdes. Il y a été exercer notre droit de vote en tant que membre belge, conjointement avec un représentant de Doof Vlaanderen, notre homologue flamand. De nombreuses choses y ont été discutées, telles que les grandes lignes de la stratégie de la WFD pour 2020-2030 et des décisions ont été prises dont le vote du nouveau président, qui est maintenant Joseph J. Murray, et la sélection du lieu de la prochaine assemblée générale. Le prochain congrès de la Fédération Mondiale des Sourds aura lieu à Jeju, en Corée du Sud en 2023.



CAWAB



La FFSB était autrefois membre du CAWAB. Cependant, en 2017, la collaboration entre le CAWAB s'est momentanément interrompue en de bons termes car le collectif ne travaillait presque pas, à ce moment, sur la question du handicap sensoriel. Néanmoins, la volonté est actuellement présente de refaire partie du collectif et un entretien devrait avoir lieu entre la FFSB et le CAWAB en 2020. En période pré-électorale, le collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles a mis sur pied un débat destiné aux candidats aux listes électorales de la Région de Bruxelles-Capitale auquel la FFSB a assisté le 26 mars.

Belgian Disability Forum



En 2019 le Belgian Disability Forum a poursuivi ses travaux sur la seconde évaluation de l'application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées en Belgique. A l'instar des autres associations représentantes des personnes handicapées qui en font partie, nous leur avons transmis nos observations en 2018 et le BDF a poursuivi ce travail en 2019.



Doof Vlaanderen

Alexandre Bloxs et Marie-Florence Devalet étaient présents au drink de nouvel an de Doof Vlaanderen, le 25 janvier. Ensuite, en cours d'année, nous les avons régulièrement rencontrés pour travailler sur des thèmes variés et explorer des pistes de partenariats, tant en matière de lobbying que d'organisation événementielle. Certaines de ces pistes donneront probablement lieu à des choses plus concrètes, d'autres moins, à notre plus grand regret. Les contextes structurels dans lesquels travaillent nos deux Fédérations sont très variés et le rassemblement n'est pas toujours simple. Néanmoins nous continuons à rechercher celui-ci à chaque occasion qui se présente.



CCLS

La Commission Consultative de la Langue des Signes n'a donné aucun signe de vie en 2019 et la Communauté française ne répond pas à nos demandes d'explications. Nous ne sommes pas ravis de cette situation et nous estimons qu'il n'est pas normal que la Communauté française ne donne pas de suite à l'existence de cette commission qui relève de sa responsabilité par mission décréte.



Comité de pilotage de Sour'Dimension

La FFSB fait partie du comité de pilotage de Sour'Dimension qui se tient deux fois par an. Nous y étions présents le 2/10. Sour'Dimension est un projet de mutualisation des moyens des CPAS des différentes communes du Brabant-wallon qui permet l'existence de permanences accessibles en LSFB pour les personnes sourdes et malentendantes habitant dans la province. Sour'Dimension tente maintenant de répondre à d'autres besoins auxquels les services publics répondent habituellement. Le comité constate l'absence de structures spécifiques aux personnes sourdes notamment des initiatives qui doivent leur permettre de sortir de leur isolement ou de trouver un emploi et ce, dans la province du Brabant Wallon.



Access-I

Jusqu'en 2019, nous étions membres de l'Assemblée générale d'Access-I. Toutefois, à leur proposition de renouvellement de cotisation, nous avons décidé de ne pas réitérer notre engagement et d'envoyer un courrier explicite. Dans l'ensemble, la FFSB estime qu'Access-I ne fait pas d'efforts suffisants pour rendre son initiative adaptée aux personnes sourdes et malentendantes, ni pour inciter les opérateurs avec lesquels ils travaillent à s'adapter, et ce malgré les conseils et orientations donnés par la FFSB au cours

des années précédentes. Suite à cette désaffiliation, nous avons eu un rendez-vous avec Access-I le 11 octobre pour réitérer notre position sur ce qu'il convient de mettre en œuvre pour qu'Access-I prenne réellement tous les handicaps en compte, travaille de façon complémentaire et dans le sens de la philosophie de notre Fédération ainsi que dégager de nouvelles pistes de collaboration. Toutefois ces pistes restent à concrétiser.

SENSIBILISATIONS



Nous effectuons ponctuellement des sensibilisations. Le plus souvent, nous le faisons lorsque d'autres opérateurs de sensibilisation à la surdité ne sont pas disponibles ou que cette sensibilisation rentre directement dans le cadre de l'un de nos projets ou doit être réalisée par notre Fédération en tant que telle. Voici quelques-unes des sensibilisations ponctuelles effectuées cette année.

29 janvier

Sensibilisation dans une école d'infirmiers à Louvain-la-Neuve

12 avril

Sensibilisation dans une crèche à Hoeilaart

29 avril

Sensibilisation dans une école d'infirmiers à Charleroi

23 octobre

Sensibilisation dans une entreprise (CIBS)

PRÉSENTATIONS

Participants aux ateliers de détermination professionnelle d'Info-Sourds



Info-Sourds asbl met régulièrement en place des ateliers de détermination professionnelle pour les bénéficiaires de son service d'aide à la recherche d'un emploi (sur Bruxelles). Nous avons été y présenter la FFSB afin que les participants connaissent notre Fédération et les associations que nous fédérons et sachent qu'elles peuvent être des sources d'informations pour eux dans bien des domaines de la vie.

24 septembre 2019

Élèves du cours de LSFB à l'AVIQ



A la demande de Passe-Muraille et parce que cela nous semble important pour de tels professionnels, nous avons présenté notre Fédération aux élèves du cours de langue des signes organisé au sein de l'AVIQ.

4 novembre 2019



PRÉSENCES DIVERSES

VIDÉO EN
LANGUE DES
SIGNES



SCANNE
MOI !



Présence aux conférences organisées par LSFB asbl

LSFB asbl a organisé une série de conférences sous forme de présentations ou d'interview d'un membre de la communauté sourde. L'objectif de ces conférences est de faire circuler l'information sur l'histoire de la communauté sourde et de susciter des débats autour d'idées et de points de vue variés. En tant que Fédération, il nous semble que ce type d'initiative est à encourager fortement et nous étions présents aux conférences de 2019. Nous espérons d'ailleurs qu'ils poursuivront leur initiative en 2020.

23 janvier

Interview de Maurice Hayard

28 février

Conférence et interviews de Thierry Haesenne et Raymonde Ahn

20 mars

Conférence et interview de Martine Fraiture

25 avril

Conférence et interview de Michel François

23 mai

Conférence et interview d'Alice Leidensdorf



Présence aux Belgian Deaf sport Committee (BDC) Awards Trophy

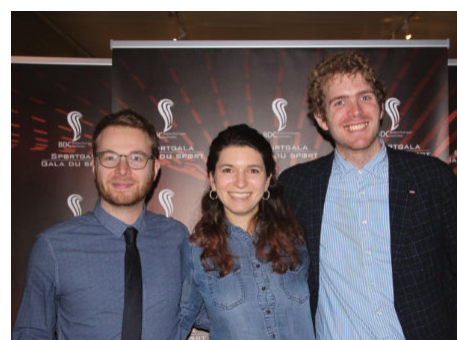


Le Belgian Deaf sport Committee organise chaque année et, depuis dix ans déjà, en janvier, une réception où un trophée est remis aux sportifs sourds qui ont démontré les plus belles performances sportives, soit dans le cadre des activités des clubs sportifs pour sourds, soit dans le cadre d'autres compétitions ouvertes à tous. La FFSB y est généralement présente afin de marquer son soutien à l'existence de tels clubs qui per-

mettent, non seulement, de pallier le manque d'inclusion d'autres événements sportifs mais aussi et surtout qui sont avant tout des lieux historiquement et toujours importants pour la cohésion et la vivacité de la communauté sourde et de ses langues des signes. En 2019 c'est notre administrateur, Alexandre Bloxs qui y était présent.



TEXTE EN
LANGUE DES
SIGNES



25 janvier 2019



© Credits photo : EUD Brussels

Présence à la conférence « l'Art du Tandem »

Nous étions également présents à la conférence « L'Art du Tandem » organisée par l'UCLouvain et donnée par Dr Markku Juhani Jokinen, Président de European Union for the Deaf (EUD). Celle-ci avait pour objectif de mettre en valeur les nouveaux diplômés du master en interprétation français-LSFB et du master en traduction anglais-français-LSFB. La conférence de Dr Jokinen a abordé la question du lobbying au sens large et de l'interprétation, montrant à quel point les professionnels exerçant dans ce milieu doivent être dotés de qualifications particulières, tant les personnes sourdes que les interprètes. Elle soulignait l'importance d'une interprétation professionnelle mais également d'une bonne collaboration entre les deux parties.



2 décembre 2019

Présence à la soirée caritative « Sour'Mandises » de l'Epée



L'Epée, qui est un service d'accompagnement spécialisé pour les personnes sourdes et malentendantes et qui dispose d'un service d'interprétation interne, organise, lui aussi, régulièrement, une soirée caritative. Nous étions présents à cette soirée qui inaugurerait également le lancement de leur opération de vente de chocolats les Sour'Mandises. Cette fois, l'argent récolté doit permettre d'impulser correctement un projet immobilier intitulé « Logisourd » qui consiste en la création de deux appartements supervisés, d'une salle polyvalente pour des ateliers et des rencontres et des bureaux pouvant accueillir deux asbl partenaires et un thérapeute sourd.



8 novembre 2019

Présence à la soirée « Ensemble avec nos différences ».



Organisée par Alter & Go à l'occasion de la journée internationale de la personne handicapée le 1^{er} décembre 2019. A cette occasion, des spectacles mis en place par les personnes handicapées suivies au sein d'Alter & Go dont, Alter & Go Surdité, sont présentés au grand public. Conçue pour valoriser les personnes handicapées, la soirée organisée à Arlon a rassemblé plus de 400 personnes et les organisateurs considèrent que c'est une réussite pour la région.



1^{er} décembre 2019

"Ensemble avec nos différences" © Youtube - Province de Luxembourg

AVANTS-PROJETS ET ANALYSES

Lorsque nous souhaitons réorienter nos projets ou mettre sur pied quelque chose de nouveau, nous effectuons le plus souvent, un avant-projet qui comporte une phase d'observation et d'analyse du terrain pour être certain de fonder un projet qui ait du sens pour la communauté sourde, le secteur de la surdité et les associations que nous fédérons. En 2019 nous avons donné une place plus claire à cette phase. Nous l'avons également rendue plus visible à l'extérieur. Ainsi, deux thèmes ont fait l'objet d'une analyse. Le premier est l'interprétation et le second est l'existence, en notre sein, d'un comité de jeunes sourds « la FFSB-Jeunes ».



Interprétation

L'accès à l'interprétation est absolument essentiel pour les personnes sourdes et malentendantes qui ne peuvent pas accéder à l'information par un autre biais qu'une langue des signes ou/et qui ont besoin d'accéder à cette information de la façon la plus directe que possible.

Or, de nombreux freins subsistent pour leur donner ce plein accès. L'un de ces freins est bien entendu, la pénurie de professionnels qualifiés. Si la formation universitaire qui permet d'obtenir un master en interprétation français-LSFB (et également un master en traduction français-anglais-LSFB), d'autres freins existent encore tel que le sous-financement de l'interprétation par les pouvoirs publics, mais pas seulement. Afin de mieux les identifier, nous avons poursuivi notre analyse démarrée en 2018, en chargeant, cette fois, un spécialiste de la question de l'interprétation en Belgique francophone, Nicolas Hanquet, en lui demandant de réaliser toutes les autres consultations des acteurs de l'interprétation dans le secteur de la surdité prévues en 2018 et qui n'avaient pu avoir lieu, faute de personnel disponible. Sans être exhaustif, de cette investigation, il ressort essentiellement les grands points suivants :

- La nécessité de créer une plateforme d'associations menant la lutte pour le droit à l'interprétation d'un front commun.
- La nécessité de disposer de données statistiques plus précises sur les besoins en interprétation, actuels et en projection.
- La nécessité de disposer d'un organe de gestion des plaintes des prestations d'interprétation, organe également doté d'autres fonctions de régulation et d'objectivation de la qualité des prestations.
- La nécessité d'avoir une association de professionnels de l'interprétation qui soit forte et soit en mesure de soutenir le développement et défendre la profession. Et que cette association représente aussi certains de ces professionnels qui n'y sont actuellement pas représentés.
- La nécessité d'informer davantage, tant le secteur associatif de la surdité que les citoyens sourds et malentendants sur la pratique professionnelle de l'interprétation, sa formation, ses implications concrètes en prestations et ses évolutions de pratiques.
- La nécessité de travailler au développement d'autres solutions d'accessibilité complémentaires ou de faire connaître d'autres métiers (interprètes sourds et d'une langue des signes à une autre, médiateurs, professionnels bilingues français-LSFB, translittérateurs oral-écrit...).
- La nécessité de développer des moyens d'accès à la formation d'interprète comme la reconnaissance du métier comme étant un métier en pénurie.



Suite à ses travaux, Nicolas Hanquet a rejoint l'Association Belge des Interprètes en Langue des Signes et c'est comme faisant partie de leur conseil d'administration et avec celui-ci qu'il travaillera désormais avec nous pour tenter de répondre un maximum à ces besoins.

Parallèlement à ces travaux, nous avons également interpellé, dans le cadre d'une consultation, le Service d'Interprétation pour Sourds de Bruxelles afin que celui-ci clarifie ses listes de prestataires professionnels en allant dans le sens d'une distinction claire des différents prestataires entre interprètes en langue des signes français et translittérateurs français-français oral et translittérateurs français-français écrit.

Nous avons aussi participé à deux réunions du CICI (expliquées dans le chapitre sur l'Emploi ci-dessus) afin d'échanger avec les professionnels de l'accompagnement des personnes sourdes et mal-entendantes sur les difficultés qu'ils rencontrent en matière de recours à des interprètes en langue des signes.

Les travaux menés jusqu'ici nous ont permis de dégager des pistes d'action intéressantes et réalistes. Toutefois, étant donné qu'il s'agit désormais d'activer un important réseau de partenariats, nous continuerons à tenter de mettre ces projets en œuvre avec les différents acteurs du réseau en 2020.

Comité FFSB-Jeunes

En 2019 nous avons également procédé à une enquête qualitative visant à évaluer la faisabilité de remettre sur pied un comité de jeunes sourds fédérant la jeunesse sourde au sein de notre Fédération, à l'instar du comité de la FFSB-Jeunes. Ce comité a en effet été dissous en 2017 suite au constat de plusieurs dysfonctionnements internes. Nous avons donc chargé l'un de nos plus jeunes animateurs de sonder les anciens membres du comité de la FFSB-Jeunes afin de récolter leurs points de vue sur les objectifs, réussites, échecs, du comité dont ils ont fait partie. Il a également été chargé de dresser un état des lieux des comités de jeunes sourds en Belgique francophone. En effet, à l'époque où la FFSB-Jeunes a été fondée, elle avait pour vocation de rassembler des jeunes sourds faisant eux-mêmes partie de comités de jeunes dans les centres de rencontres pour personnes sourdes, et nous souhaitons voir dans quelle mesure cette idée peut toujours être concrétisée.

En outre, le comité FFSB-Jeunes était également chargé de faire le lien entre les comités de jeunes de l'European Union of the Deaf Youth (EUDY) et la World Federation of the Deaf Youth Section (WFDYS). Depuis sa dissolution, c'est l'équipe de la FFSB elle-même qui fait ce lien. En 2019, notre animateur qui s'est aussi rendu au camp de la WFDYS à Paris du 14 au 20 juillet pour échanger avec d'autres fédérations de jeunes sourds à l'étranger et identifier des bonnes pratiques.

La recherche effectuée par notre animateur s'est clôturée en décembre 2019 et devra permettre d'alimenter les réflexions de notre équipe en 2020 pour remettre sur pied des initiatives complémentaires à celles déjà existantes sur le thème de la jeunesse sourde.



PERSPECTIVES 2020

Toujours dans l'objectif de travailler avec un public de personnes sourdes et mal-entendantes varié, ainsi que de développer la coopération entre les associations du secteur de la surdité, nous poursuivrons nos meilleures initiatives de l'année 2019 et continuerons à renforcer nos moyens structurels.



Le début de l'année sera marqué par de nouveaux engagements en animation et en communication.

L'expérience du projet Ça CLAQue sera reconduite avec un public légèrement différent et les thèmes travaillés au cours de ce projet seront l'interprétation et l'accès à l'enseignement.

Les salons et les grands événements qui permettent la rencontre des citoyens et des acteurs qui vivent avec la surdité, la langue des signes et la culture sourde seront toujours organisés par nos soins. Ainsi, la JMS se fera en partenariat avec une association de sourds locale prête pour un tel projet et le salon Autonomies organisé à Namur Expo accueillera, avec notre soutien, un panel d'associations qui travaillent à offrir des services aux personnes sourdes et malentendantes qui soient les plus adéquats que possible.

Nous continuerons aussi à encourager et accompagner toutes les initiatives citoyennes que notre équipe est capable de soutenir. Le Mouvement Citoyens Sourds poursuivra ses actions et son évolution dans les méandres du lobbying politique tandis que le projet du Dispositif d'Information et

d'Accessibilité aux Soins pour Sourds mené par le CHR de Namur et le comité Accessibilité Santé Sourds à Namur se poursuit, avec notre soutien et tout notre enthousiasme. Un troisième projet, pour sa part, préparé « en coulisse », en partenariat avec SUJE asbl, Doof Vlaanderen et la FFSB verra le jour. Une conférence dédiée aux besoins et aux difficultés vécues par les femmes sourdes se tiendra le 7 mars 2020. Qui sait si ce projet ne fera à son tour un autre petit ?

En 2020 nous accompagnerons aussi notre service spécifique d'aide à la recherche d'un emploi en Wallonie, le SAREW, dans le maintien de ses activités, le développement de nouveaux objectifs ainsi que sa structuration permettant une autonomie complète à plus long terme.

Notre équipe va également poursuivre son travail de développement des stratégies permettant de générer davantage de fonds propres, notamment pour couvrir les frais de fonctionnement et du personnel, ou encore, de représentation et d'interprétation, qui ne sont pas subventionnés. Ainsi, nous devrions organiser au moins deux soirées caritatives. D'autres actions verront probablement le jour.

Nous poursuivrons également notre travail de représentation auprès des différentes instances où nous sommes habituellement présents et à ces instances s'ajoutera peut-être le Conseil de Stratégie et de Prospective de l'AVIQ si notre candidature est retenue.

Nous effectuerons aussi un travail approfondi autour des sensibilisations ainsi que des présentations de la FFSB. Nous souhaitons rendre clairs, aux yeux de nos associations partenaires, les critères qui définissent la présence de la FFSB, surtout lorsqu'il s'agit de sensibilisations qui a priori, peuvent être réalisées par d'autres associations. Nous avons identifié des demandes requérant la participation de notre Fédération, en tant que telle, et nous souhaitons effectuer un travail de communication à ce sujet. Ce dernier point vaut également pour nos représentations et présences diverses.

Et enfin, les avant-projets initiés en 2018 et 2019 continueront à faire l'objet de rencontres en vue de nouer divers partenariats pour initier un travail de Fédération politique qui soit plus fort et davantage porté par une grande partie du secteur. Ce travail sera effectué, avant tout, sur la question de l'accès à l'interprétation, mais également initié pour d'autres thèmes qui touchent de près aux solutions d'accessibilité.

Notre objectif est, et reste toujours de réaliser les missions que les citoyens sourds et malentendants et leurs associations représentatives nous ont initialement confiées.

Assemblée Générale et Conseil d'administration

Dates de tenue du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la FFSB.

Tenues du conseil d'administration :

Le 06/02/2019

Le 13/03/2019

Le 03/04/2019

Le 08/05/2019

Le 10/07/2019

Le 04/09/2019

Le 02/10/2019

Le 04/12/2019

Tenue de l'assemblée générale :

Le 04/05/2019

LA FFSB C'EST... Chiffres relevés au 12/03/2020



292 910 visiteurs
sur notre site www.ffsb.be



2 615 437
pages vues



80 associations
répertoriées



98 articles d'information
publiés depuis 2017



20 000 vues
de nos vidéos sur Vimeo
durant l'année 2019



4 546
abonnés sur Facebook
246 600
vues de nos vidéos
87 000
personnes touchées
par nos événements



692
abonnés sur Instagram
400
vues en moyenne sur
nos publications



247
abonnés sur Twitter

APPRENDRE LA LANGUE DES SIGNES



La page la plus consultée
de notre site

+18 000

VISITES UNIQUES



304
abonnés sur Instagram



447
abonnés sur Facebook



303 000
vues de la vidéo de la
campagne 2019

Vous cherchez plus d'infos sur la culture sourde, des moyens d'améliorer
l'accessibilité ou bien des événements ?

Découvrez nos différents sites !



ffsb.be



visualmundi.be



jils.be



annoncesturquoises.be

FFSB BELGIQUE SUR TOUS NOS RÉSEAUX



VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR LA FFSB ?

Oui mais comment ?



FAITES UN DON

Avec votre contribution, nous pourrons élargir le champ de nos actions en visant à défendre les droits des personnes sourdes et malentendantes.

Fédération Francophone
des Sourds de Belgique
Avenue Marnix 19A/25 - 1000 Bruxelles
Numéro de compte en banque
IBAN : BE37 7340 3805 5028 - BIC : KREDBEBB

PARLEZ DE LA FFSB BELGIQUE ET DE SES PROJETS AUTOUR DE VOUS !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et partagez nos publications.



www.facebook.com/FFSBelgique/



www.instagram.com/ffsbbelgique/

DES QUESTIONS ? DES SUGGESTIONS ?



Contactez-nous : info@ffsb.be

NOUS LES REMERCIONS POUR LEUR SOUTIEN :



Fonds social européen



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE



Wallonie



Personne Handicapée Autonomie Recherche



Agence pour une Vie de Qualité
Familiales Santé Handicap



Association
Paritaire pour
l'Emploi et la
Formation

